



COLLEGE

PUBLICATION OFFICIELLE - AVIS

Madame,
Monsieur,

Le Président de la zone de secours « N.A.G.E. » a l'honneur de vous communiquer, par la présente, la **liste des décisions** prises lors de la réunion du **Collège** de la zone de Secours « N.A.G.E. », qui s'est tenue ce **mardi 23 juin 2020 à 12 h 30**, au siège de la zone, Chaussée de Liège 55 à Namur (Jambes) :

FINANCES

4. Non-valeurs de l'exercice.
5. Non-valeurs des exercices précédents.
6. États de recouvrement.
7. Bons de commande – Engagement de dépenses ordinaires.
8. Bons de commande – Suivi de la délégation accordée au Président.
9. Mandatement et ordonnancement des dépenses.

PERSONNEL

10. Pers. Op. Vol. – Démission (2 pers.).
11. Pers. Op. Pro. – Demande de cumul.
12. Pers. Op. Pro. – Nomination fin de stage (2 pers.).
13. Pers. Op. Pro. – Accident travail - Déclaration de guérison sans incapacité permanente.
14. Pers. Op. Pro. – Sergent CODIS - Admission au stage de promotion – Clôture sans lauréat.
15. Pers. Op. Pro. – Sergent CODIS - Déclaration vacance par promotion.
16. Pers. Op. Pro. – Sergent CODIS – Exercice d'une fonction supérieure - Désignation.
17. Pers. Op. Pro. – Sapeur CODIS - Déclaration vacance par professionnalisation - Recours à la réserve.
18. Pers. op. Pro. – Sapeur CODIS – Admission au stage de professionnalisation.
19. Pers. CALOG – Recrutement juriste – Désignation et réserve de recrutement.



LE PRESIDENT

Maxime PREVOT



Publié sur le site Internet de la Zone
à partir du
pour une durée de minimum 20 jours.
Fait à Namur le

La Secrétaire,
F. LAMBERT